

Pose d'exclos et de clôtures

Objectifs: Valoriser les travaux réalisés en évitant la repousse des saules et de la strate herbacée "haute".



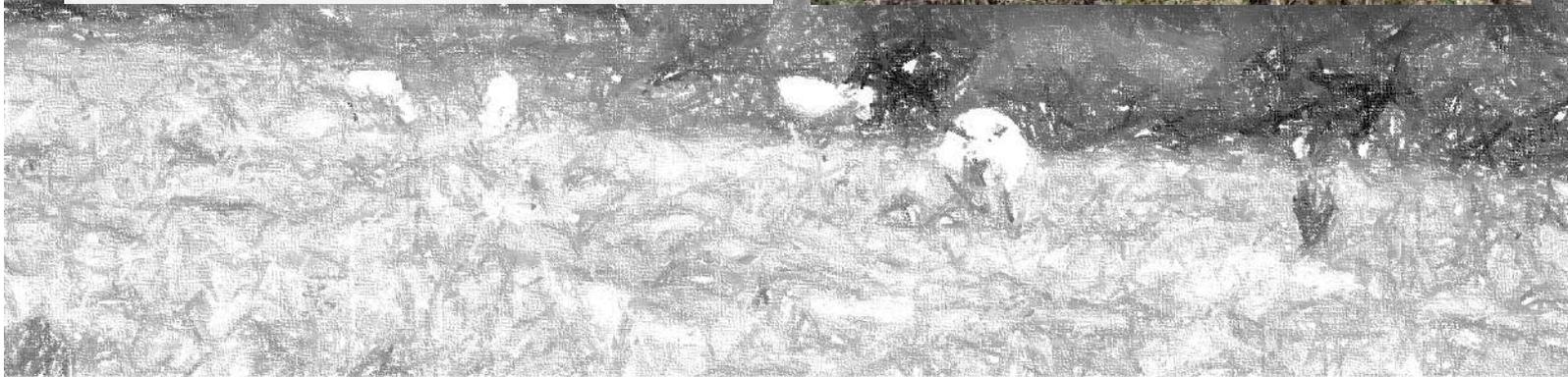
L'installation de clôtures permet de faciliter la mise en place de pâturage sur les milieux humides. De plus, la création d'exclos est une bonne opportunité de visualiser l'impact du pâturage sur les habitats humides (Placette test: comparatif zone exclos/ zone "accessible" sur les communautés végétales et les effectifs de Bistorte).

Les secteurs à enjeux doivent être cartographiés et plusieurs échanges avec les éleveurs permettent notamment de mettre en place de nouveaux parcs (et organiser le fonctionnement sur ceux déjà existants) et d'exclos. Certains parcs et exclos nécessitent parfois l'installation d'un électrificateur afin de garantir une véritable zone de protection face au troupeau. Ceux-ci peuvent être mis en place (si possible à l'abri des regards) au printemps et retirés pour l'hiver.

MISE EN ŒUVRE

Une réflexion doit être portée sur l'entretien par pâturage des zones restaurées (Nombre d'UGB, quelles périodes de pâturage, etc.).

Des journées de formation pour les éleveurs sont importantes à mettre en place afin de présenter les actions réalisées et échanger sur les spécificités des pratiques agricoles en zones humides. Il nous paraît indispensable de privilégier les éleveurs et les troupeaux locaux afin de rester sur une logique de conservation d'espèces liée à un développement territorial.



RESULTATS

Un chantier sur la mise en place de clôtures a été réalisé aux mouillères du Pla dans le Donezan (Ariège) permettant de mieux maîtriser le chargement sur ce secteur particulièrement apprécié des troupeaux en montée et descente d'estive. Ces nouvelles clôtures permettent également une rotation des parcs pour les troupeaux pâturant aux abords des mouillères, et donc, à terme, d'éviter un surpâturage régulier sur les prairies florifères, très importantes pour l'entomofaune des zones humides. Elles ont été installées par l'équipe travaux du CEN-Midi-Pyrénées.

Pour vérifier l'impact du pâturage sur le site, des **zones témoins** nous permettent d'analyser la dynamique de la végétation avec ou sans l'intervention des troupeaux.

Sur une partie des secteurs étudiés, **les zones en exclos permettent à la végétation un développement complet**, et donc, une disponibilité florale accrue pour les insectes ainsi qu'une potentielle diversification de la strate herbacée ponctuelle. Les relevés floristiques montrent plusieurs tendances qu'il reste à confirmer : augmentation de la part et de l'abondance des espèces prairiales (*Agrostis stolonifera*, *Carex hirta*, *Lathyrus pratensis*, *Juncus acutiflorus*). La Renouée bistorte semble également réagir positivement à ces mesures.

Sur les zones soumises au pâturage, le constat est évidemment très différent. Pour le site de la Bruyante (Ariège), le pâturage s'observe dès juin, avec des chargements qui limitent rapidement l'expression de la végétation. Les fleurs sont donc assez rares et la strate herbacée est « rasée » jusqu'en novembre.

Pour le site des mouillères du Pla (Ariège), la partie basse n'est soumise au pâturage qu'à partir d'août. Cela permet à la strate herbacée de se développer correctement. Néanmoins, à l'automne, un surpâturage s'observe sur la partie mésophile. Quant à la partie haute, un parc installé par un éleveur permet un pâturage dès juillet dans la molinie et la canche. Ces deux espèces sont donc bien consommées en fin de saison, contrairement au reste des mouillères du haut, sous pâturées actuellement. Ce sous-pâturage favorise l'abondance-dominance des espèces précédemment citées.

Sur ce secteur, le travail manuel sur la strate herbacée nous permet d'émettre l'hypothèse qu'un pâturage plus important (couplé à l'action de piétinement pour les touradons) limiterait le développement du binôme molinie-canche, et certaines plantes plus ou moins hygrophiles (carex et joncs) pourraient en profiter.

Pour finir, aux mouillères de Noubals (Ariège), la strate herbacée semble se développer de la même manière entre zones « pâturées » et zones en exclos. En effet, le pâturage se cantonne à certaines zones de joncaie-caricaies mais également de mégaphorbiaies. Cependant, même sur ces secteurs, le prélèvement est très diffus et l'impact n'est pas toujours notable. Les zones en exclos se différencient peut être par une croissance non contrainte des touradons.

On note néanmoins une tendance à la mise à nue du sol lors de piétinement et/ou surpâturage ponctuels.

Des parcs fixes (ouverts 1 an tous les 3 ans par exemple) devraient prendre le relais des exclos afin d'éviter la manutention et le temps nécessaire à l'installation et la désinstallation chaque année.

Ce travail permettra d'obtenir un chapelet de zones refuges pour l'entomofaune et pour les plantes à fleurs dont les troupeaux raffolent. De plus, ces secteurs seront moins soumis à l'effet de compactage du sol par le passage du troupeau.



Moyens humains

Équipe travaux du CEN-MP ici

1 **gestionnaire** du site pour faire l'accompagnement avec les agriculteurs



Matériel

Cloche à clôtures

Clôtures (fixe, semi-mobile)

Electrificateur

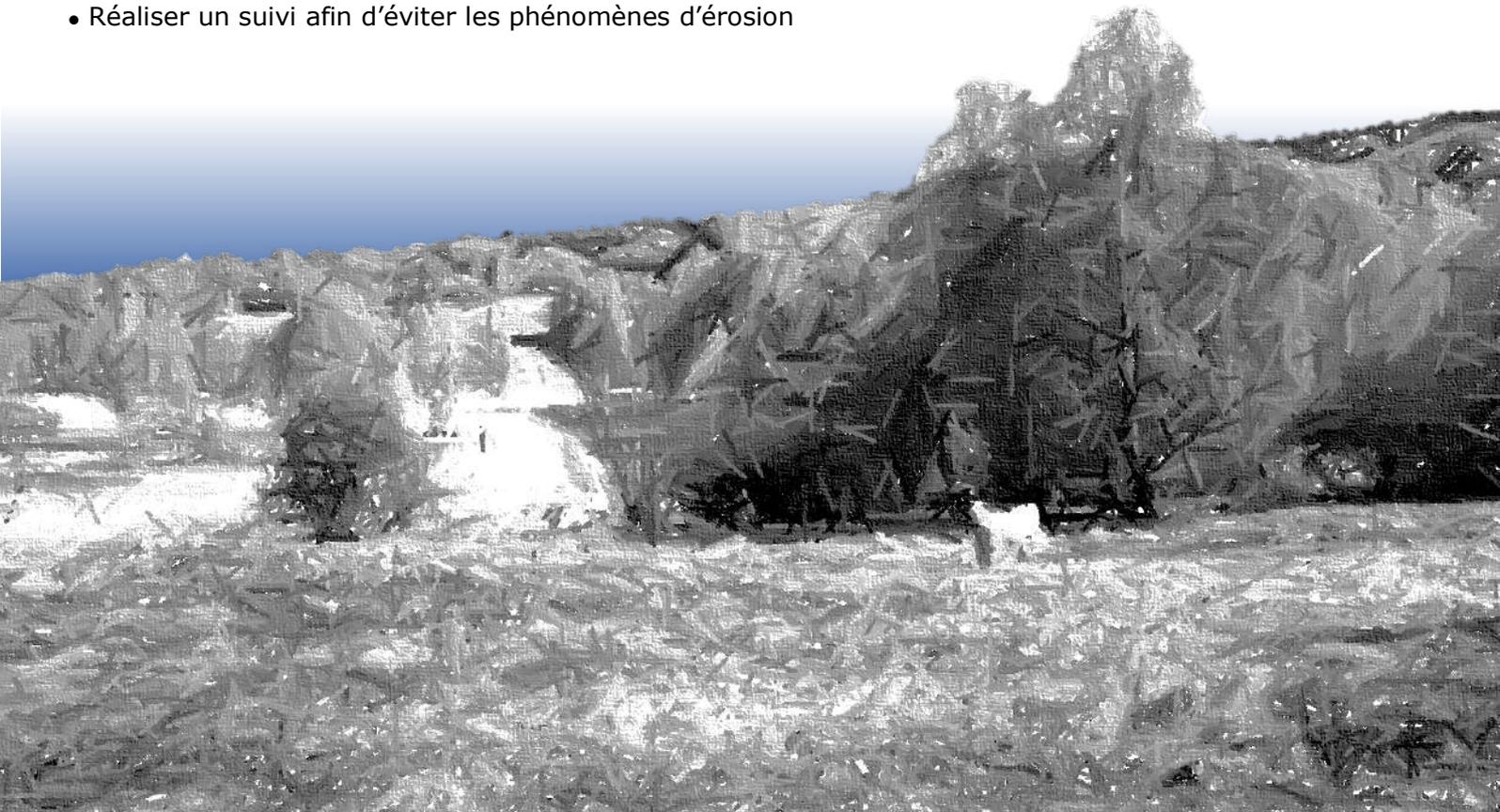


Coût

Coûts du matériel nécessaire à la pose des exclos et des clôtures

PRECONISATIONS

- Avant toutes interventions, il faut réaliser un **état des lieux de la fonctionnalité hydrologique et pédologique de la zone humide étudiée.**
- En complément, réaliser une cartographie des habitats et des **photographies avant travaux** précises sur les zones des futurs travaux.
- Eviter l'importation de matériaux et utiliser, dans les contextes, les rémanents de coupe.
- Réaliser un suivi afin d'éviter les phénomènes d'érosion



RETOUR D'EXPERIENCE

Comme la plupart de zones de montagne, le contexte agricole est particulièrement compliqué dans le Donezan. A ce contexte global difficile s'additionne un contexte local très conflictuel. La mise en place de dynamique collective et positive peut être parfois compliquée au sein d'un territoire partagé entre plusieurs éleveurs. Les contreparties financières sont une source de revenus pour les agriculteurs, pourtant aucun contrôle de leur investissement ou éthique de travail n'est réalisée. Ce manque conduit parfois à des situations conflictuelles.

Mouillères du Pla

Avant la mise en place d'un parc clôturé et d'exclos sur un site, il est donc nécessaire d'avoir quelques garanties sur le travail que réalisera ensuite l'éleveur : ce n'est pas forcément le cas actuellement sur les sites du Donezan. Néanmoins, l'achat de matériel a été effectué dans le sens de la concertation avec l'acquisition d'électrificateurs solaires selon les conseils et les besoins des éleveurs.

Sur les mouillères du Pla, le cotisant solidaire s'est inquiété de la mise en place d'exclos sur le pâturage de ses chevaux (sensation de perdre de la surface fourragère). Avant l'installation de ceux-ci, nous souhaitons donc lui proposer, grâce aux précédentes ré-ouvertures, de nouveaux secteurs de pâturage afin que celui-ci garde une surface équivalente malgré la soustraction des zones en exclos.



RETOUR D'EXPERIENCE (SUITE)

En fin d'année 2016, le constat était mitigé. Le pâturage était présent sur les sites, mais de manière aléatoire et l'organisation envisagée n'était pas respectée. Le problème résidait dans le fait que certains éleveurs ne retiraient pas de bénéfice dans le partenariat (pas de manque de parcs ou de clôtures) et donc n'investissaient pas de temps dans la mise en place des pratiques adaptées.

Le constat s'est légèrement amélioré en 2017-2018 du fait de l'arrêt d'activité d'un éleveur sur le site. Sur la partie basse, les chevaux (une quinzaine de têtes) pâturent à partir de fin août jusqu'aux premières neiges. De plus, un troupeau de bovins (une trentaine de têtes) est venu rejoindre les équins pour l'automne. Pour finir, au sein des mouillères du haut, une dizaine d'équins pâturent une partie des prairies à molinie, notamment en lisière forestière.

La présence importante des troupeaux nous a permis d'observer une consommation réelle des rejets et des tiges peu lignifiées de saules sur la tourbière. De plus, la dispersion du troupeau dans la zone humide a créé de nombreux passages (branches cassées). Pour finir sur la note positive, la molinie et la canche semblent également avoir été consommées en grande partie.

Malgré cela, le chargement semble encore trop important en arrière-saison, notamment sur la mouillère du bas. En additionnant cela au pâturage opportuniste au printemps, cela ne permet certainement pas aux plantes à fleurs de se développer correctement sur le site. Entre la mise en place d'une clôture sur l'intégralité du site, et une veille importante au bon respect du cahier des charges fixées avec les éleveurs au printemps 2019, nous donne bon espoir de retrouver un équilibre nécessaire aux espèces sensibles présentes en bordure et sur la tourbière.

Sur le site des mouillères de la Bruyante (site en gestion conservatoire du CEN -Ariège), le pâturage équin est complété par un pâturage bovin avec les races Angus et Highland, rustiques et particulièrement à l'aise dans les zones humides. Comme aux mouillères du Pla, de nombreuses observations de prélèvement de saules et de consommation des rejets nous permettent d'être relativement sereins par rapport à la dynamique de l'espèce dans les mouillères. L'installation des clôtures a permis également une meilleure gestion de la strate herbacée notamment au sein des parcs.

